

La Ville de Paris s'associe à l'action contre le projet de forages pétroliers

Dossier de la rédaction de H2o
October 2024

La Ville de Paris a formé une intervention volontaire devant le tribunal administratif de Melun, au soutien du recours engagé par Eau de Paris visant à annuler l'autorisation de créer deux nouveaux forages de pétrole sur la concession de Nonville (Val-de-Marne), accordée par l'État. Ces forages représentent une menace grave pour la qualité et la sécurité des captages d'eau qui alimentent en eau potable 180 000 habitants de Paris et de plusieurs communes de Seine-et-Marne. Le projet, autorisé par le Gouvernement et la Préfecture de Seine-et-Marne, prévoit l'extension d'une exploitation pétrolière à proximité immédiate des captages d'Eau de Paris de Villeron et de Villemer, essentiels pour l'approvisionnement en eau de près de 180 000 habitants. La Ville de Paris a déposé un mémoire en intervention volontaire en pointant notamment les lacunes graves de l'étude d'impact environnemental sur la base de laquelle ces autorisations ont été accordées. Elle relève que les risques de pollution aux hydrocarbures des ressources en eau y sont clairement sous-estimés. Une contamination des nappes phréatiques et de la rivière du Lunain, qui s'écoule à proximité du site pétrolier, pourrait entraîner des conséquences irréversibles sur la qualité de l'eau captée dans cette zone.

La Ville de Paris se réjouit de la mobilisation conjointe des collectivités (Nonville, La Genevraye, Villemer, Moret-Loing-et-Orvanne, Lorrez Le Bocage Preaux), des syndicats des eaux (SIAAEP du Bocage et SIDEAU Moret Seine et Loing), et d'importantes associations environnementales (Notre Affaire à Tous, Les Amis de la Terre, France Nature Environnement, Réseau Action Climat et Reclaim Finance) qui ont également déposé des interventions volontaires pour demander l'annulation des autorisations de forage.